

Il y avait sérieusement à craindre pour sa raison.

Du reste le fléau délit simplifiait la procédure qui ne pouvait guère traîner en longueur.

Les juges instruisaient rapidement le procès.

Le prévenu s'était, aux surplus, renfermé dans un mutisme absolu.

Par son attitude énergique, provocante même, il semblait dire aux juges :

— Vous pouvez faire de moi tout ce qu'il vous plaira, je ne tremblerai pas devant vous.

La sentence fut rendue.

Elle portait que Frochard, convaincu d'assassinat, avec préméditation, sur la personne de M. des Frolands et de Marthe, sa nièce, serait conduit à l'échafaud dressé en place de Grève, aurait les bras, les jambes, les cuisses et les reins rompus vifs, pour demeurer là, aussi longtemps qu'il plairait à Dieu lui conserver la vie.

Le Parlement confirma la sentence et renvoya le condamné au lieutenant criminel pour qu'il fit exécuter l'arrêt.

On sut presque aussitôt, dans Paris, que l'exécution allait avoir lieu.

Et comme, depuis l'avènement de Louis XVI, le supplice de la roue devenait assez rare, où vit des grands seigneurs et de très nobles dames faire retenir d'avance toutes les croisées qui donnaient sur la place de Grève...

Le crime avait soulevé, dans la population, un sentiment d'horreur que la condamnation de l'assassin n'avait pu calmer, et il était certain qu'un grand concours de spectateurs se presserait sur le passage de la charrette.

On ménageait au condamné, dans ce public devenu féroce en haine des malfaiteurs, une manifestation qui, pensait-on, pourrait impressionner les autres scélérats.

Et, dans son impatience, bien que l'exécution ne dût avoir lieu qu'à quatre heures de l'après-midi, la foule, dès le matin, commençait à se masser aux angles de la place.

Le lendemain du crime, aussitôt que le nom du condamné fut publiquement connu, la Frochard s'était empressée de quitter le logement qu'elle occupait.

Elle s'enfuit, emmenant ses deux fils dans un des quartiers de la banlieue qu'elle avait habité lors de son arrivée à Paris.

C'était un de ces faubourgs où les malfaiteurs avaient coutume de chercher asile.

Elle attendit, dans cette nouvelle demeure, le jour fixé pour l'exécution de son homme.

Les enfants, inquiets de la voir agitée et les yeux rouges de larmes que sa rage impuissante faisait jaillir, s'informaient de ce qu'était devenu leur père.

— Il est parti en voyage ! avait répondu brusquement la Frochard, à la question timide que lui avait adressée Pierre.

Puis à Jacques !

— Nous le reverrons bientôt, attendons.

— Oui, nous le reverrons ! Je le lui ai promis ! Nous serons là, tous les trois !

Elle se souvenait que Frochard lui avait dit :

— Si je monte un jour sur la terrible plate-forme, je veux que vous soyez là, là, vous autres !

— Oui, oui, murmurait-elle, nous y serons tous !... Tu nous verras une dernière fois ! Et, au moment de ton supplice, nous jurerons de te venger !

Pendant la matinée du jour qui allait voir Frochard, mourant, comme la plupart de ses ancêtres, par la main du bourreau, sa femme, traînant ses deux enfants après elle, quitta le quartier où elle s'était réfugié, et se rendit à la place de Grève.

Bien qu'il ne fût que midi, les soldats avaient pris possession de la place qu'ils durent faire évacuer à plusieurs reprises.

Mais la foule, grossissait de minute en minute, il fallut aller quérir du renfort pour maintenir, aux débouchés des rues adjacentes, les masses qui s'entassaient cherchant à se placer le plus près possible de l'échafaud.

La Frochard, tenant de chaque main un de ses enfants,

demeurait clouée au premier rang de ceux qui bordaient le parapet du quai...

De là elle verrait passer la charrette, elle apercevrait son homme, elle lui adresserait un suprême adieu !...

Bientôt, au frémissement qui parcourut l'assistance, elle comprit que le terrible moment était arrivé...

On n'avait pas prévu qu'un aussi grand nombre de spectateurs dût assister à cette lugubre exécution.

Le nom de Frochard, ignoré la veille encore, avait acquis en quelques heures, une immense célébrité.

On savait, maintenant, qu'il appartenait à une famille de criminels, qui, tous, avaient expié, aux galères ou sur l'échafaud, leurs abominables forfaits, et c'est avec une fiévreuse impatience qu'on attendait le châtiment du misérable qui avait, avec une cruauté sans égale, égorgé une pauvre jeune fille sur le corps sanglant de son oncle.

On voulait voir ce monstre auquel on s'apprêtait à lancer des malédictions aussi longtemps qu'il pourrait les entendre.

Tout ce peuple, que l'indignation rendait presque féroce, voulait faire une terrible agonie au criminel que l'on conduisait au supplice.

Lorsque la charrette parut, escortée d'un détachement de soldats, chacun se précipita en avant, poussant des cris, montrant le poing au condamné, interpellant le bourreau pour qu'il n'eût aucune pitié de l'odieux assassin et prolongeât ses tortures.

Le tumulte était à son comble lorsque la charrette s'arrêta devant la plate-forme.

Frochard se leva fièrement sans l'aide du bourreau.

Sa haute taille se dessina, droite et ferme.

Le misérable semblait se faire de l'échafaud un piédestal et, refoulant au fond de son âme l'invincible terreur qui s'empare, au moment de leur supplice, des plus endurcis criminels, il essaya, dans un reste d'orgueil, de répondre par un regard de souverain mépris aux malédictions de la foule.

Puis, promenant ses yeux tout autour de la place, il sembla chercher ceux qu'il savait devoir être là.

La Frochard le comprit.

Elle saisit ses enfants par la main, et, résolument, elle s'efforça de traverser la place.

Elle voulait arriver jusqu'au pied de la fatale plate-forme et se montrer à celui qui allait mourir.

Elle voulait qu'il sût bien, à ce moment suprême, qu'elle n'avait pas oublié la promesse que le bandit avait exigée d'elle...

Repoussée, elle s'acharna à marcher quand même, à renverser tous les obstacles.

A force d'énergique persévérance, elle parvint enfin à son but...

Quelques pas la séparaient à peine, maintenant, des soldats qui formaient la haie autour de l'échafaud...

Et, au moment où le bourreau posa sa main sur l'épaule du condamné qui, désormais, lui appartenait, la Frochard saisit Jacques par-dessous les aisselles, et pour qu'il se souvint, pour faire naître en son cœur des sentiments de haine et de vengeance contre ceux qui avaient condamné son père, elle tint l'enfant élevé et le visage tourné vers l'échafaud...

Elle crut, du moins, avoir fait cela ; mais dans son trouble, dans son épouvante, dans le violent désespoir qui égarait sa raison, elle avait pris pour l'aîné le plus jeune de ses deux fils. Et c'est le pauvre petit Pierre, c'est le faible et doux enfant qu'elle présentait à son père.

Les yeux du condamné rencontrèrent les yeux du malheureux petit être. Deux grands yeux qui pleuraient et qui regardaient le ciel !

Que se passa-t-il, en ce moment suprême, entre ces deux